

# Point sur la conjoncture française à début mars 2022

Le mois de février a été marqué par le reflux de la cinquième vague pandémique due au variant Omicron, et le déclenchement à partir du 24 février de la guerre en Ukraine. Notre enquête de conjoncture a été menée auprès de 8 500 entreprises ou établissements, entre le 24 février et le 3 mars.

Selon les chefs d'entreprise interrogés, l'activité a progressé plus qu'attendu en février dans l'industrie et le bâtiment. L'amélioration s'est poursuivie dans les services marchands couverts par l'enquête, bénéficiant du rebond des services aux particuliers (hébergement, restauration, location) qui avaient pâti en janvier d'un contexte sanitaire moins favorable.

Pour le mois de mars, les entreprises anticipent que l'activité continuerait de progresser dans les services, un peu plus modérément dans l'industrie, et serait en léger repli dans le bâtiment. Ces anticipations sont toutefois à interpréter avec précaution en raison des incertitudes provoquées par la guerre en Ukraine, qui se sont encore accrues postérieurement à l'enquête. Dans l'industrie en particulier, les chefs d'entreprise interrogés font état d'inquiétudes pour les mois à venir, concernant notamment les approvisionnements. Dans les services, le repli de la cinquième vague pandémique joue en sens inverse et la remontée de l'incertitude est moindre.

Les difficultés de recrutement sont stables, à un niveau élevé, et concernent environ la moitié des entreprises (51% en février). Les difficultés d'approvisionnement évoluent peu dans l'industrie (54% des entreprises, après 55% en janvier), mais diminuent plus sensiblement dans le bâtiment (46% des entreprises, après 52% en janvier). En lien avec ces difficultés persistantes, le solde d'opinion sur les prix des matières premières demeure très élevé; le solde sur l'évolution des prix des produits finis se replie un peu par rapport à son niveau de janvier, tout en restant très élevé.





# 1. En février, l'activité s'améliore dans l'industrie et dans le bâtiment ; elle progresse fortement dans les services

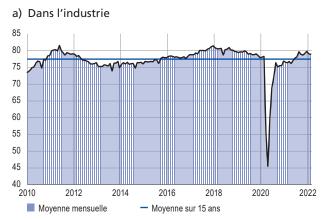
En février, dans un contexte de reflux du variant Omicron, l'activité progresse dans quasiment tous les secteurs de l'industrie.

Dans l'ensemble de l'**industrie**, le taux d'utilisation des capacités de production est inchangé en février, à 79 %. Il se situe au-dessus de sa moyenne historique dans la plupart des secteurs industriels, à l'exception de l'automobile (– 6 points), de l'aéronautique et autres transports (– 7 points) et dans une moindre mesure des produits informatiques, électroniques et optiques (– 3 points).

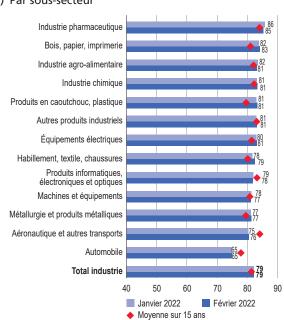
Les soldes d'opinion relatifs à la production indiquent de bonnes progressions en février dans l'habillement, textile, chaussures, le bois, papier, imprimerie, et la fabrication d'équipements électriques. Les autres secteurs progressent plus modérément, excepté l'industrie automobile, en léger repli en raison des problèmes d'approvisionnement en semi-conducteurs.

### Taux d'utilisation des capacités de production





#### b) Par sous-secteur



Dans les **services marchands**, l'activité s'améliore nettement en février. Elle est de nouveau plus forte que prévu par les chefs d'entreprise le mois dernier. La progression est particulièrement marquée dans les services aux particuliers (hébergement, restauration, location), qui avaient reculé en janvier en lien avec le contexte sanitaire ; l'activité des services aux entreprises s'améliore également, notamment dans la programmation, conseil, et le conseil de gestion.

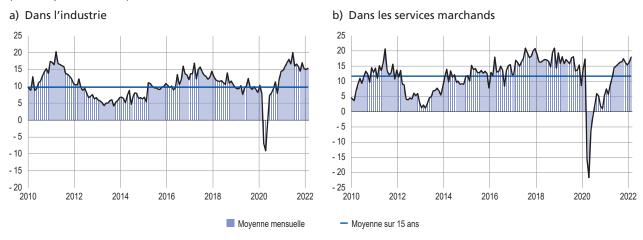
Dans le secteur du **bâtiment**, l'activité progresse sensiblement, notamment dans le second œuvre.

Les soldes d'opinion relatifs à la situation de **trésorerie** se situent nettement au-dessus de leur moyenne de long terme ; ils sont globalement stables dans l'industrie et s'améliorent quelque peu dans les services sur le mois de février.



#### Situation de trésorerie

(solde d'opinion CVS-CJO)



# 2. En mars, selon les anticipations des entreprises, l'activité progresserait dans les services, plus modérément dans l'industrie, et serait en léger repli dans le bâtiment

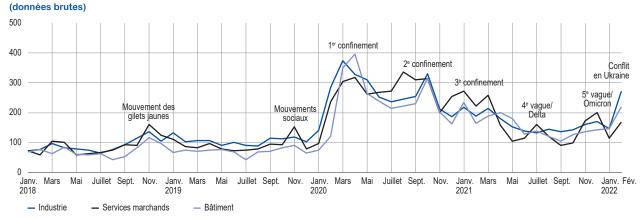
Selon les industriels interrogés, la production progresserait légèrement en mars dans la plupart des secteurs et plus particulièrement dans l'automobile, l'aéronautique, les équipements électriques, et l'habillement, textile, chaussures.

Dans les **services**, les perspectives restent également orientées à la hausse dans l'ensemble des secteurs, et plus spécifiquement pour la location et le travail temporaire. L'amélioration se poursuivrait pour l'hébergement et la restauration.

Dans le secteur du bâtiment, l'activité serait en léger repli, tant dans le gros œuvre que dans le second œuvre.

L'enquête ayant été menée au tout début de la guerre en Ukraine, les anticipations pour mars doivent cependant être interprétées avec prudence. Notre indicateur mensuel d'incertitude, construit à partir d'une analyse textuelle des commentaires des entreprises interrogées, marque en effet un rebond particulièrement marqué dans l'industrie (cf. encadré), et retrouve les niveaux observés durant le deuxième confinement. Il est également en hausse, plus modérément, dans les services et le bâtiment.

### Indicateur d'incertitude dans les commentaires de l'enquête mensuelle de conjoncture (EMC)



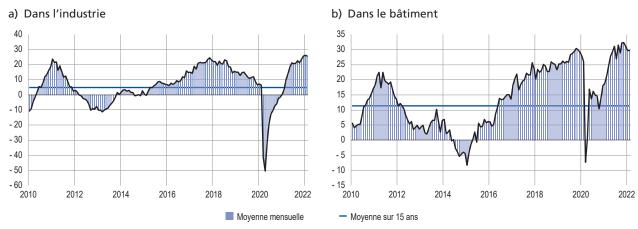
Note : La valeur de référence est fixée à 100 et correspond à la valeur autour de laquelle fluctue l'indicateur en période normale.



L'opinion sur les **carnets de commandes** est stable dans l'industrie (les carnets restant particulièrement bien garnis dans le secteur des machines et équipements, et produits en caoutchouc, plastique) et dans le bâtiment. Dans les deux cas, elle se situe largement au-dessus de sa moyenne de long terme.

#### Situation des carnets de commandes

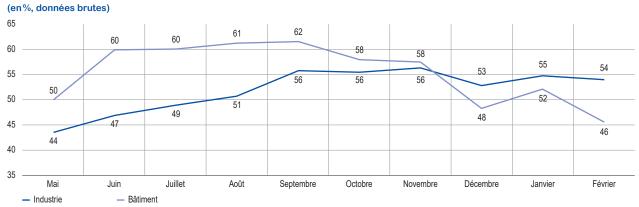
(solde d'opinion CVS-CJO)



# 3. Les difficultés d'approvisionnement et de recrutement tendent à se stabiliser en février, mais restent élevées

La part des chefs d'entreprise qui jugent que les difficultés d'approvisionnement ont pesé sur leur activité est globalement stable en février dans l'industrie (54 %, après 55 %), et diminue plus sensiblement dans le bâtiment (46 %, après 52 %).

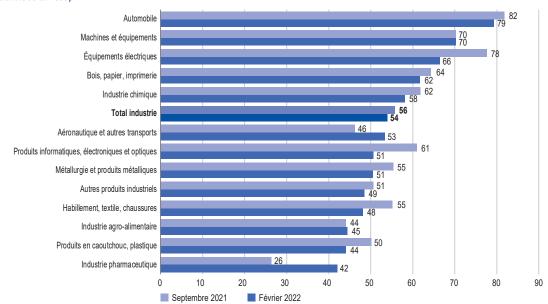
### Part des entreprises indiquant des difficultés d'approvisionnement





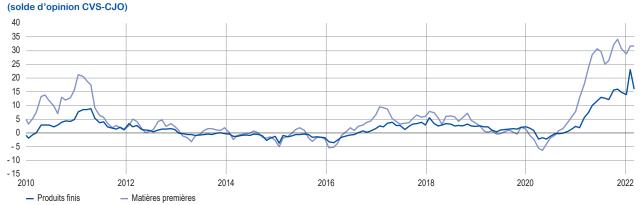
Dans l'industrie, les secteurs les plus concernés par ces difficultés demeurent la fabrication d'équipements électriques, la fabrication de machines et équipements, l'automobile, l'industrie du bois, papier et imprimerie.

## Part des entreprises indiquant des difficultés d'approvisionnement – Industrie, février 2022 (en%, données brutes)



Selon les chefs d'entreprise interrogés, les difficultés d'approvisionnement s'accompagnent de hausses des prix des matières premières et des produits finis. Le solde d'opinion sur les prix des matières premières demeure très élevé mais tend à se stabiliser depuis quelques mois. Le solde sur les prix des produits finis, après avoir enregistré un pic en janvier – du fait d'une saisonnalité plus marquée que les années précédentes – retrouve en février son niveau, encore élevé, des derniers mois de 2021. La proportion de chefs d'entreprise indiquant des hausses de prix importantes est notable dans le secteur de l'habillement, textile, chaussures, l'industrie du bois, papier et imprimerie, la fabrication d'équipements électriques, et l'industrie chimique.

### Opinion sur l'évolution des prix par rapport au mois précédent – Industrie manufacturière

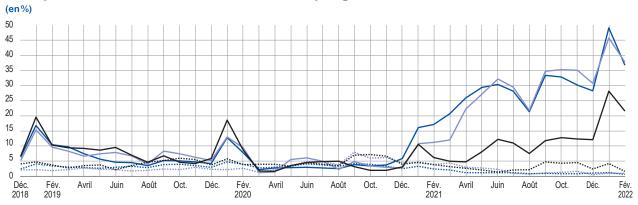




Dans le détail, 30 % des chefs d'entreprise déclarent avoir augmenté leur prix de vente en février, proportion en baisse de 10 points après le pic de janvier lié à la révision annuelle des prix observée chaque année en janvier.

Les perspectives pour mars suggèrent de nouvelles hausses de prix, comparables à celles de février : la proportion de chefs d'entreprise anticipant une hausse de prix en mars est un peu supérieure à 25 %, à un niveau proche de celui anticipé le mois précédent. Là aussi, ces anticipations doivent être interprétées avec prudence du fait des fortes hausses des prix de certaines matières premières survenues postérieurement à l'enquête, dans le contexte de la guerre en Ukraine.

### Proportion de chefs d'entreprise ayant augmenté ou baissé leurs prix de vente au cours du mois écoulé, par grand secteur



Part des entreprises ayant augmenté leurs prix de vente :

- Dans l'industrie
- Dans le bâtiment
- Dans les services

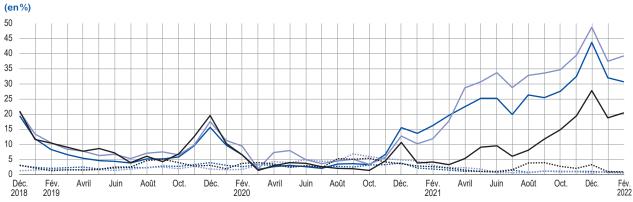
Part des entreprises ayant baissé leurs prix de vente :

- ··· Dans l'industrie
- · · · Dans le bâtiment
- ... Dans les services

Note : Chiffres non pondérés, données brutes.

Source : Enquête mensuelle de conjoncture (EMC), décembre 2018 - février 2022.

# Proportion de chefs d'entreprise prévoyant d'augmenter ou de baisser leurs prix de vente le mois prochain, par grand secteur



Part des entreprises prévoyant d'augmenter leurs prix le mois prochain :

- Dans l'industrie ...
- Dans le bâtiment
- Dans les services

Part des entreprises prévoyant de baisser leurs prix le mois prochain :

- ... Dans l'industrie
- · · · Dans le bâtiment
- ... Dans les services

Note : Chiffres non pondérés, données brutes.

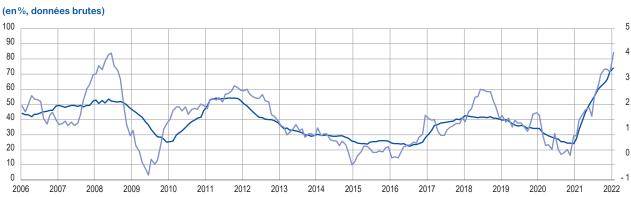
Source : Enquête mensuelle de conjoncture (EMC), décembre 2018 - février 2022.

13 mars 2022



Enfin, au-delà de la mesure mois par mois, le suivi des évolutions individuelles entreprise par entreprise montre que la hausse des prix des produits finis concerne la plupart d'entre elles. En février 2022, près de trois entreprises sur quatre (74 %) dans l'industrie ont indiqué au moins une hausse de leurs prix au cours des 12 derniers mois ; cette proportion était bien inférieure lors des précédents pics d'inflation liés aux prix de l'énergie (un peu au-dessus de 50 % en 2007-2008 et 2011, et de 40 % en 2018). De plus, les entreprises ont largement procédé à des hausses en cours d'année, et pas uniquement lors de la révision annuelle de janvier ; au total, plus de 40 % des entreprises indiquent ainsi avoir augmenté leurs prix au moins trois fois au cours des 12 derniers mois.

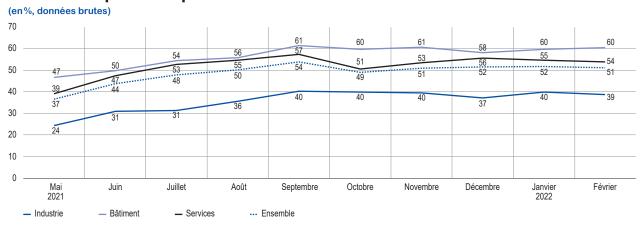
#### Part des entreprises de l'industrie ayant augmenté au moins une fois leurs prix au cours des 12 derniers mois



- Part des entreprises ayant augmenté au moins une fois leurs prix au cours des 12 derniers mois (échelle de gauche)
- Glissement annuel de l'IPCH (échelle de droite)

Les chefs d'entreprise ont également été interrogés sur leurs **difficultés de recrutement**. Tous secteurs confondus, elles concernent la moitié des entreprises, soit 51 % d'entre elles en février.

#### Part des entreprises indiquant des difficultés de recrutement



13 mars 2022



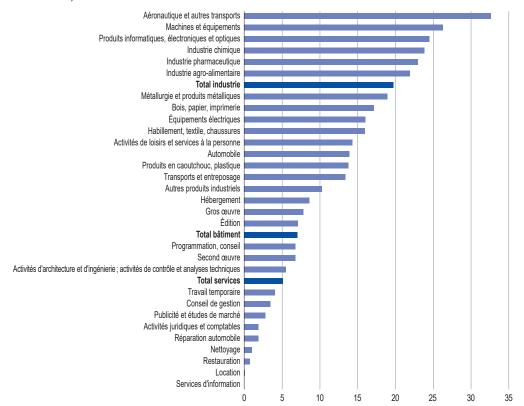
### Impact de la guerre en Ukraine

La hausse marquée du niveau d'incertitude, notamment dans l'industrie, s'explique principalement par le déclenchement de la guerre en Ukraine. En effet, les chefs d'entreprise interrogés font état d'inquiétudes pour les mois à venir, concernant : i) d'une part, le prix et la disponibilité de certaines matières premières (nickel, titane, acier, aluminium); ii) d'autre part, le risque pesant sur l'acheminement – notamment ferroviaire – de ces intrants via le continent européen et iii) enfin, l'impact sur les relations actuelles avec des fournisseurs basés en Ukraine ou en Russie et le risque de devoir à court terme diversifier leurs fournisseurs.

L'analyse textuelle permet d'aider à quantifier cette problématique, en mesurant la part d'entreprises dont les commentaires contiennent des mots clés en référence au sujet. L'industrie est logiquement la plus concernée par la guerre en Ukraine (20 % de commentaires), le bâtiment (7 %) et les services (5 %) étant en retrait. L'aéronautique est le secteur mentionnant le plus le conflit (33 %).

# Part des entreprises dont les commentaires mentionnent le conflit en Ukraine a), par secteur





a) Mots clés : conflit, conséquence, événement, géopolitique, guerre, russe, Russie, Ukraine, ukrainien, ukrainienne.

Par ailleurs, les secteurs les plus concernés (aéronautique, machine et équipements, industrie chimique, industrie pharmaceutique) sont ceux ayant des liens commerciaux habituels avec l'Ukraine ou la Russie.



